

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1420

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Initiatives rapides et propagande expresse

EMBUSQUÉE DERRIÈRE LES quotas, la procréation assistée et la réduction du trafic, l'initiative populaire fédérale «Pour une démocratie directe plus rapide» poursuit, au nom d'un peuple qui ne semble pas trop y faire attention, sa vie en direction du 12 mars prochain, date à laquelle le peuple souverain justement, et les cantons bien sûr, se prononceront.

On peut espérer qu'ils partageront l'avis des Chambres fédérales, qui ont clairement dit non, par 112 voix contre 48 au Conseil national et à 9 contre un au Conseil des Etats. Et pour d'évidentes raisons: la procédure de traitement des initiatives populaires, que l'initiative veut réduire à douze mois entre le jour du dépôt et celui du vote, a déjà été substantiellement raccourcie il y a moins de trois ans. Depuis le 1^{er} avril 1997, soit trois mois

avant le dépôt des 116000 signatures de «l'initiative expresso», le délai qui sépare le dépôt d'une initiative de la votation populaire ne peut excéder trente-neuf mois, alors qu'auparavant il avait en réalité souvent dépassé les cinq, sept, voire huit ans.

Cela, et bien d'autres considérations relatives aux temporalités de la démocratie, régime du mûrissement et du consensus plutôt que de la précipitation et de l'arbitraire, ne peuvent avoir échappé aux membres (anonymes) du Comité fédéral d'action «Les choses avancent lentement au Palais fédéral parce qu'il se trouve à Berne» (en dialecte de Forch ZH, siège du Comité et fief UDC: «*Im Bundeshuus, da bruucht mer Zyt, wyl das uf Bärner Bode lyt*»).

Mais le Comité en question s'en fout. Il signe imperturbablement depuis une dizaine de jours dans les quotidiens à grand tirage, du *Tages-*

Anzeiger à la *NZZ* comme de *24 Heures* au *Temps*, sans oublier la presse Ringier évidemment, des annonces qui ont peut-être flatté certains lecteurs, et scandalisé beaucoup d'autres, y compris le Conseil fédéral. En sa qualité de «directeur» du personnel, Kaspar Villiger a dit tout le mal qu'il pouvait – il en pensait sans doute davantage.

Ces annonces, sur une demi-page verticale extérieure gauche, se composent de textes écrits sur le coin de la table du Café du Commerce: un *witz* antifonctionnaires, illustrant leur incorrigible paresse, suivi d'une deuxième partie identique: intertitre sur l'immense difficulté d'accélérer le fonctionnement de la démocratie

directe, c'est-à-dire du gouvernement par et pour le peuple.

Le style, le ton, la teneur de ces annonces sont au-dessous de ce qui

Ces annonces se composent de textes écrits sur le coin de la table du Café du Commerce

pourrait tenir lieu de flottaison au grand bateau du débat démocratique. Ils s'en prennent, sans le moindre humour ni la plus petite capacité de discernement, à un personnel sur lequel il aurait été facile d'ironiser moins lourdement. Ce faisant, la «critique» s'adresse implicitement à l'Etat tout entier.

Et c'est bien la collectivité institutionnelle elle-même qui est visée, au travers des fonctionnaires qui la servent de manière inutile. «Plus de policiers dans la rue, moins d'employés dans les bureaux», réclame un slogan de l'UDC zurichoise. L'Etat anti-violence et anti-étrangers, ou l'Etat inutile, administration et autorités confondues.

Avec l'or de la Banque nationale, nos campagnes fertiles et des initiatives traitées en douze mois, le peuple a de quoi se débrouiller tout seul, dans une Suisse bien isolée. YJ